



TARIF DES LOCATIONS 2026

**Une location devient effective à partir du moment où la caution a été versée
(en chèque à l'ordre du trésor public) auprès de l'agent municipal responsable des locations.**

ARRHES : Les arrhes sont à verser lors de la réservation (chèque perçu dans les jours qui suivent). Le solde est à verser avant de prendre la salle.

CAUTIONS : Les 3 chèques de caution sont à verser en venant prendre les clés (chèque de garantie restitué après la location s'il n'y a pas eu dégâts, si les locaux sont rendus propres après usage et s'il n'y a pas eu de gêne du voisinage avec le bruit – voir art. 13/14 du règlement).

En cas de dégâts importants, les 2 chèques dégradations et propreté seront perçus par la commune.

ESTRADE : Elle est louée au tarif de 80 € par location de salle, montage et démontage par les employés communaux inclus.

1° - Salle de sport seule :

La salle de sport peut être louée à la journée ou à la demi-journée dans la mesure où elle est disponible. Elle peut être louée pour des congrès, des réunions de fédérations sportives, des expositions, des assemblées générales, bals d'associations reconnues...

	Tarif	Arrhes perçues à la réservation	Caution dégradation	Caution Bruit	Caution propreté
1/2 journée	340 €	135 €	600 €	600 €	130 €
1 journée	670 €	350 €	600 €	600 €	130 €
Vin d'honneur	240 €	140 €	600 €	600 €	130 €
Espace Danse	70 €	-	600 €	600 €	130 €

ESPACE DANSE : Réservé aux habitants de la commune qui demanderaient la salle de sport pour danser après un repas pris dans la salle de cérémonie, lors d'un mariage par exemple.

2° - Salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation		Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
2 jours de suite	330 €	150 €		540 €	250 €
3 jours de suite	390 €	200 €		635 €	335 €
Couverts	1 €	-		1 €	-
Réunion (1h)	20 €	-		40 €	-

Caution dégradation = 600 € - Caution Propreté = 130 € - Caution Bruit = 600 €

3° - Salle de sport et salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation		Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
1 journée	800 €	400 €		950 €	500 €
2 jours de suite	1070 €	600 €		1630 €	800 €
Couverts	1 €	-		1 €	-

Caution dégradation = 600 € - Caution Propreté = 130 € - Caution Bruit = 600 €

Possibilité forfait ménage : 80 € (Voir Règlement, Article 10)

Possibilité forfait Chauffage Salle de sport : 60 € (du 1^{er}/12 au 01^{er}/04, Température non garantie)